RDT 5ème programme-cadre 1998-2002: recherche, développement, démonstration, actions directes du Centre Commun CCR

1998/0184(CNS) - 15/12/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Dans la foulée de l'accord de conciliation sur le 5ème programme-cadre de recherche, de développement technologique et de démonstration pour la période 1998-2002, le Parlement européen a adopté le rapport de M. Eryl McNALLY (PSE, RU) sur le programme spécifique de RDT à réaliser par des actions directes en faveur de la Communauté par le CCR. Le Parlement a fait sienne une proposition de la Commission concernant la répartition des montants sur deux périodes: un montant pour la période 1998-1999 (189 millions d'écus), un autre pour la période 2000-2002 (550 millions d'écus), soit un total de 739 millions d'écus. Le Parlement a insisté pour que toutes les propositions relatives à des actions de RDT prennent en compte les politiques de l'Union européenne.